

Thibault THOMAS
9 impasse les Hauts de Sérignan
34410 SERIGNAN
☎ : 06 07 04 66 88

Madame HEAU
Expert-Comptable
mail : fheau@club-internet.fr

Sérignan, le 29 avril 2008

Objet : DGI Béziers – proposition de rectification

Madame,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie :

- LRAR en date du 24/04/08 – DGI Béziers – proposition de rectification

Ce document fait suite à la LRAR de la DGI en date du 02 avril 2008 et la réponse dont je vous ai adressée copie.

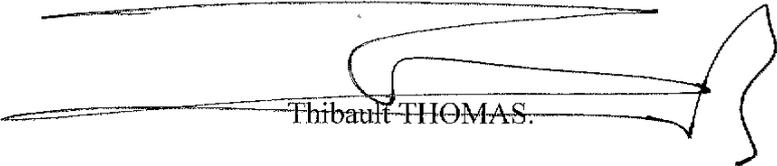
Les motifs exposés ne font aucun doute de l'intérêt porté à l'étude de mon dossier par Le Contrôleur principal des Impôts.

De la formulation actuelle des motifs, un véritable imbroglio dans l'ordonnement des éléments de mon dossier fiscal se dégage. Confusion est faite entre :

- succession M. Michel THOMAS et résiliation bail de la SCI Michel THOMAS
- échelonnement sur 15 ans de la transmission d'entreprise suite à succession Michel THOMAS
- déclaration des revenus fonciers et échéancier pour paiement différé

Je vous remercie de bien vouloir me conseiller sur la réponse à fournir à l'administration fiscale dans le cadre de cette procédure de rectification contradictoire.

Dans l'attente de vous lire pour réponse, je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de mes sentiments distingués.


Thibault THOMAS.